

PREVOYANCE

| Paris, le 8/02/2021

La Macif lance Garantie Prévoyance des Indépendants et renove ainsi sa gamme destinée aux Travailleurs Non Salariés

Dans un contexte où les travailleurs Indépendants doivent faire face à la crise sanitaire, Macif lance aujourd'hui Garantie Prévoyance des Indépendants, un contrat modulable qui couvre l'ensemble des risques en prévoyance : arrêt de travail, invalidité, décès.

« Il y a, de la part des indépendants, une vraie prise de conscience de la fragilité de leur activité quand ils ne peuvent plus travailler. La crise sanitaire a pointé la nécessité pour eux de se couvrir, et de bien se couvrir et remet en avant l'intérêt d'une complémentaire santé et d'une protection prévoyance en cas d'arrêt de travail ou de décès » déclare **Jean-Michel Courtant, Directeur Développement de l'offre santé/prévoyance pour la marque Macif.**

Parce que les travailleurs non salariés ont peu de temps à consacrer aux questions de protection sociale, la Macif propose une offre prévoyance souple et innovante, conçue spécifiquement pour répondre à leurs exigences et à celles de leurs proches.

Plus concrètement, cette protection sur mesure offre le choix entre plusieurs niveaux de garanties adaptés à chacune des situations professionnelle ou personnelle. Elle permet aux travailleurs Indépendants de préserver leurs revenus en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de protéger financièrement leurs proches en cas de décès. En outre, le contrat Garantie Prévoyance des Indépendants bénéficie d'une fiscalité avantageuse avec des cotisations déductibles du revenu professionnel imposable dans le cadre de la loi Madelin(1).

Les spécificités du contrat Garantie Prévoyance des Indépendants

Assuré par Prévoyance Aésio Macif et distribué par la Macif, le contrat Garantie Prévoyance des Indépendants, avec ses 76 combinaisons possibles, présente de nombreux avantages pour répondre aux besoins des indépendants qui représentent aujourd'hui près de 2,8 millions de travailleurs en France.

Pour en savoir plus sur le contrat Garantie Prévoyance des Indépendants : <http://bit.ly/3pVBPn8>

(1) [Dans les conditions et limites de la législation fiscale en vigueur et hors cotisations pour le capital décès. Le statut de micro-entrepreneur \(auto-entrepreneur\) n'est pas éligible aux dispositions fiscales dites "loi Madelin".](#)

Prévoyance Aésio Macif, SA, Entreprise régie par le Code des assurances. RCS Paris 841 505 787.



A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,5 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,4 milliards d'euros en 2019. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Plus d'infos sur www.macif.fr

Contacts presse :

Laurence Dutrey – ldutrey@macif.fr – 01 55 31 67 79 - 06 46 14 51 68

Marion Quint - mquint@macif.fr - 01 55 31 67 18 - 06 28 11 56 38

